

REMERCIEMENTS

Mesdames HARANG et LEMAIRE remercient tous les paroissiens qui ont répondu généreusement à la quete du mois de Mai faite au profit d'une participation pour l'installation d'un nouveau chauffage dans l'Eglise.

Le résultat de cette quete est de 10560 Francs.

A tous nos vifs remerciements.

L Harang

ETAT CIVIL

MARIAGES:

Le 4 Mai:

Jean-Pierre MAZEAU et Anne-Marie ROLIN

Le 15 Juin:

Bernard FRANCOIS et Claudine RAIMBAUX

Le 20 Juillet:

Jean CHELLE et Danielle CHOTARD

Le 3 Aout:

Francis BIZET et Sonia SUEUR

Le 10 Aout:

Gérard MARTIN et Marie-Hélène RIOU

DECES:

Le 10 Juin:

Madame Germaine TELLIER

Le 24 Avril:

Monsieur Jean-Claude WATTINCOURT

(décédé à Paris et inhumé à Conchy)

NAISSANCES:

Le 16 Juin: Mathias BLUGEON

Le 30 Aout Jonathan MAROUZE

COMMUNIQUÉ

A la suite de réclamations émanant de riverains et utilisateurs de certains chemins, je me permets de porter à votre connaissance un extrait du Code Rural - Décrets 64.527 et 69.897-

*** ELAGAGES**

Les branches et racines qui avancent sur le sol des chemins doivent être coupées à la diligence des riverains ou fermiers pour assurer la sécurité du passage et la conservation du chemin. Si les circonstances l'exigent, le maire peut prescrire l'élagage des arbres à l'aplomb de la limite des chemins sur une hauteur maximum de cinq mètres à partir du sol.

Les haies doivent être conduites de façon à ce que leur développement ne fasse aucune saillie sur le chemin rural.

A défaut d'exécution par les riverains, les opérations d'élagage des arbres, branches, haies ou racines peuvent être effectuées d'office par la commune aux frais des propriétaires, après mises en demeure, par lettre recommandée, non suivie d'effet.

Je demanderai donc aux riverains en cause d'exécuter ces travaux dans les plus brefs délais.

Le Maire, Gilbert HARANG

VIE PAROISSIALE

MESSES A CONCHY:

DIMANCHE 27 OCTOBRE

DIMANCHE 24 NOVEMBRE

DIMANCHE 22 DECEMBRE

Ce journal a été tiré à 200 exemplaires. Ont participé à sa rédaction:

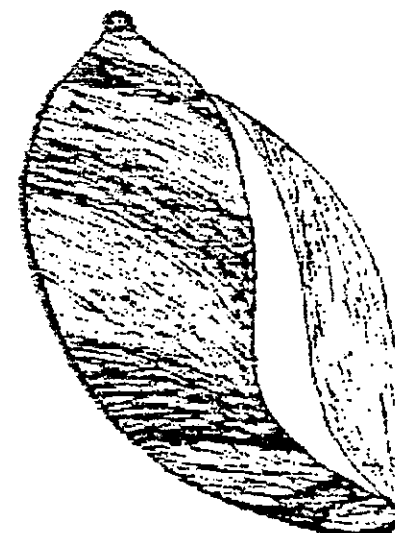
Mesdames COLLIN, HARANG

Messieurs HARANG, COLLIN.

Rédactrice: Aurore COLLIN.

B.M.O. 10

Bulletin Municipal Officiel



LE CONCHYLIEN

SOMMAIRE:

EDITORIAL

VIE ASSOCIATIVE

FESTIVITES

LIBRE Pensee

LETTRE DU MAIRE

VIE PAROISSIALE

ETAT CIVIL

NOTRE HISTOIRE

EDITORIAL

LE PASSE ET L'AVENIR

Conchy n'a pas toujours été un "petit" pays, vous avez sans doute pu vous en rendre compte grâce à notre rubrique historique. Le village a longtemps frôlé les mille habitants, ce qui était considérable il y a presque deux siècles.

Il était de plus doté de deux églises. Quel dommage que la première guerre mondiale (1914-1918) ait mis fin à une telle richesse, transformant Conchy en un vaste champs de ruine! Heureusement, des Conchyliens de l'époque avaient eu la bonne idée de mettre les vitraux de la chapelle Saint-Nicaise à l'abri.

Ceux-ci constituent en fait les seuls témoins du passé lointain: datant de la Renaissance, ils doivent avoir environ 450 ans.

La Renaissance... n'est ce pas à une forme de renaissance que nous assistons aujourd'hui, ceci depuis quelques années:

Chaque rentrée est une bonne occasion pour constater la nouvelle jeunesse de notre bourgade. Si j'en crois Monsieur Harang, 103 jeunes ont rejoint l'école à la fin de cet été. Cet afflux d'enfants et adolescents représente bien sûr dans un premier temps une charge pour la commune, mais c'est aussi une garantie de développement pour notre pays.

Voilà bien là le meilleur motif que puisse trouver notre Commune, son Conseil Municipal et son Maire pour entreprendre avec audace, pour aménager et embellir avec l'aide de la population et de ses associations, bref pour se tourner résolument vers l'avenir...

Guy COLLIN

LETTRE DU MAIRE

Malgré un mois de Juillet maussade, nous avons eu la chance, comme l'année dernière, de passer ce que l'on peut appeler un bel été. Pour les aouïens, les vacances ont été agréables et pour nos agriculteurs, la moisson s'est bien déroulée.

Pendant cette période, si quelques Conchyliens ont eu la joie de partir en vacances et ont pu en profiter pleinement, d'autres sont restés et certains ont choisi Conchy comme lieu de villégiature. Ceux-ci ont eu l'occasion de pouvoir se divertir avec les animations offertes par nos diverses sociétés (Comité des Fêtes, Sapeurs-Pompiers, les Butterfly, le Ping-Pong ...) qui chacune à leur manière ont fait le maximum pour rendre notre commune la plus attrayante possible. Merci à tous les organisateurs.

Maintenant il faut reprendre le travail. Une des principales préoccupations pour la Mairie, c'est la rentrée scolaire. Eh bien, elle s'est très bien passée et nos 103 élèves ont trouvé une place dans les divers établissements scolaires mis à leur disposition. A Conchy, nous avons eu le plaisir de retrouver Mr Dominique Bénard, et Mme Maria Rétuerto a repris son poste à temps complet. Bon courage à tous, enfants et enseignants.

Pour le Conseil Municipal, cette période s'est bien passée, malgré le retard pris par quelques travaux prévus. Certains ont été réalisés dans les délais impartis, d'autres sont en cours de réalisation. La rue de la Marlière est terminée et je pense que les riverains en prendront soin, ainsi que ceux de la rue de la Poterie qui est en réfection et sera terminée lors de la parution de ce journal.

Comme vous pouvez le remarquer, nous avons entrepris des travaux de nettoyage sur les bas-côtés de la rue de Flandre. Je remercie les agriculteurs qui ont mis leur matériel à disposition pour charrier la terre. Par ce geste, ils nous ont aidés à améliorer l'aspect de l'entrée du village et je pense pouvoir compter sur tous les riverains pour nous apporter leur aide (avec leurs moyens). Notre souci étant d'avoir un village propre et agréable, avec la bonne volonté de chacun nous devrions y parvenir.

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 2 Avril 1991, nous avons décidé la rénovation du chauffage de l'église si les paroissiens acceptaient de participer à son financement. Je dois les remercier de leur générosité et les féliciter d'une telle contribution : plus de 95% ont répondu favorablement. Ayant par ailleurs reçu la subvention du Conseil Général, j'ai commandé l'installation à Mr Havart, le solde de la dépense étant inscrit au budget supplémentaire. Le financement de ce projet s'établira comme suit: 22 % paroissiens, 30 % Conseil Général, 48 % Commune.

Voilà en bref quelques réalisations et décisions du Conseil.

Le Maire, G. HARANG

VIE ASSOCIATIVE

SAPEURS-POMPIERS

Les Sapeurs-Pompiers vous invitent au monument aux morts, à la cérémonie du 11 Novembre, à laquelle aura lieu l'inauguration de leur nouveau drapeau au pavoisement des soldats du feu de la commune de Conchy les Pots.

Aura lieu également, une remise de médaille au chef de Corps Gilbert RENDU, pour 25 ans de service.

Ils vous espèrent nombreux à cet événement de vie communale qui contribue au tissage des liens d'amitié des Conchyliens, qui ont attirés aux traditions et intérêts de leur village.

Comme l'année précédente, la loterie au profit des orphelins des Sapeurs-Pompiers a fait une heureuse gagnante, il s'agit de Madame Henriette DUMONT.

Dans le calendrier de fin d'année, 2 dates à retenir:

17 Novembre: passage des Sapeurs-Pompiers, qui vous présenteront leurs bons voeux de fin d'année, avec leur calendrier.

7 Décembre: Banquet des Sapeurs-Pompiers, qui aura lieu à la salle des Fêtes, avec toujours la même ambiance chaleureuse.

COMITE DES FETES

En cette fin d'été, le moment est venu de faire le bilan des festivités passées, et de remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de toutes les animations:

Le 12 Mai avec la première sortie des Butterfly, le feu de Saint-Jean, le 14 Juillet et, bien sûr, la Fête avec l'exposition de cartes postales et la brocante qui ont attiré la foule des grands jours dans les rues de notre commune.

La réussite de tout cela, nous le devons bien sûr aux membres du Comité des Fêtes, mais aussi à tous ceux qui ont accepté de donner un "coup de main" ou qui se sont investis dans une tâche particulière, notamment pour le 12 Mai ou l'exposition de cartes postales.

A tous je renouvelle mes remerciements.

Le Président, Yves LEMAIRE

LES BUTTERFLY

Nos Majorettes

Depuis le 12 Mai dernier, nos majorettes ont participé à plusieurs manifestations, notamment à Trosly-Breuil, Venette, Margny sur Matz, Beaulieu les Fontaines, et surtout le 22 Septembre à Coudun où s'est déroulé le Festival 91, Fête des Majorettes et de la Musique. A cette occasion Madame Laverdure, Présidente des Majorettes de Coudun, avait organisé un concours avec 13 troupes de majorettes, dont nos "Butterfly".

Nous nous sommes préparées à cette compétition avec sérieux et notre classement, 8^{ème} sur 13, a récompensé nos efforts face à de grandes troupes évoluant depuis bien des années déjà.

Madame Harang, nommée membre du jury, ainsi que Monsieur Harang ont assisté avec nous à cette manifestation. Nous avons ramené trois coupes dont nos majorettes sont très fières.

Notre troupe va donc continuer à s'entraîner pour progresser encore.

La Présidente

FESTIVITES

FESTIVITES A VENIR A LA SALLE POLYVALENTE

AU PROFIT DES MAJORETTES

5 OCTOBRE: " COUSCOUS "

120 Francs pour les adultes

60 Francs pour les enfants de moins de 12 ans

3 NOVEMBRE: " LOTO " doté de nombreux lots

AUTRES FESTIVITES

12 OCTOBRE: BAL avec " NUMBER ONE ", organisé par le Comité des Fêtes.

NOTRE HISTOIRE

LES MAIRES DE CONCHY

DE LA REVOLUTION

A LA III^{ème} REPUBLIQUE

Compiègne le 1^{er} Nivose An 12 de la

République (*)

Le Sous Préfet de l'Arrondissement de Compiègne,

Au Citoyen Préfet de l'Oise

J'ai l'honneur de vous proposer de nommer aux fonctions de Maire de la Commune de Conchy les Pots le Citoyen BAILLON Jean-Louis adjoint actuel en remplacement du Citoyen BOISSEAU démissionnaire et le Citoyen PAYEN Pierre aux fonctions d'adjoint en remplacement dudit Baillon.

L'Abbé BOISSEAU était le curé de la paroisse de Conchy les Pots avant la période révolutionnaire, Maire en 1790 il deviendra alors le Citoyen BOISSEAU et c'est le Citoyen Jean-Louis BAILLON qui lui succède en l'an 12.

Louis Honoré DUMONT, Maître de Poste aux Chevaux fut nommé Maire en 1815.

A cette époque, Conchy comptait 932 habitants et le Curé était l'Abbé MAILLARD.

En 1832, le nombre d'habitants est de 974 et Pierre PAYEN, Cultivateur, est nommé Maire. Dès 1833, Jean PRESCLIN lui succéda puis Charles PRESCLIN en 1846 jusqu'en 1854, date où Jules Victor BAILLON fut appelé à ces fonctions et y restera jusqu'en 1874. La III^{ème} République instaura l'élection des Maires au suffrage universel. Louis LIENARD fut élu puis Pierre POUPEE son successeur en 1881 jusqu'en 1888, date à laquelle fut élu Denis LECOINTE. En 1892, les habitants de Conchy élirent Aimé Stanislas PAYEN et le réélirent régulièrement jusqu'à la Grande Guerre....(à suivre)

(*) 23 Décembre 1803

C'est à la demande de Monsieur Gilbert HARANG, Maire actuel de Conchy les Pots, que ces recherches ont été effectuées.

HISTORIQUE DES VITRAUX CELEBRES DE NOTRE EGLISE

L'Eglise Saint-Nicaise de Conchy les Pots, malheureusement détruite lors de la guerre de 1914-1918, recevait un grand nombre de visiteurs à cause de ses célèbres vitraux. Ceux-ci, mis à l'abri au cours des deux guerres, ont retrouvé leur place à Conchy en 1971. Exécutés sous le règne de François I^{er}, ils sont caractéristiques de l'époque. La peinture en est claire, brillante, le verre mince. Le visage des personnages, leurs riches costumes du XVI^{ème} siècle, la hardiesse des poses, la délicatesse des teintes font de cet ensemble une oeuvre très représentative de l'âge d'or de la Renaissance.

1^o La première fenêtre à droite reproduit l'arbre de Jessé (arbre généalogique de Jésus-Christ). Les Rois de Juda sont à droite et à gauche de l'arbre avec leurs attributs et leur nom inscrit sur une banderolle. Ordinairement, il y a dans ce sujet souvent reproduit confusion entre les personnages. Ici tout est clair et bien distinct. La tête de Jessé se trouve au bas de l'arbre et non loin du donateur qui, revêtu du costume ecclésiastique, est présenté par son saint patron ayant le bras droit étendu et portant dans la main un vase d'où sort un dragon ailé.

C'est l'attribut de Saint Jean l'Evangeliste. Le donateur s'appelait donc Jean.

2^o La fenêtre du milieu représente la scène de la Crucifixion. En haut les trois croix traditionnelles, celle de Jésus-Christ est au centre. C'est autour d'elle que se déroule toute l'action de ce drame. La douleur apparaît sur les traits du Christ, noble, calme, une grande sérénité se dégage de sa personne. Le contraste entre la tranquillité de l'innocent et le supplice des deux coupables est saisissant. Le bon larron que la tradition appelle Dymas, placé à droite du Sauveur, se recueille, implore semble-t-il la miséricorde du fils de Dieu. Son visage a une expression plus douce et sa mort sera plus facile que celle de l'impénitent. Au dessous du bon larron est le soldat à cheval que la tradition appelle Longin. Il est somptueusement vêtu et son coursier est richement carapaçonné. Il tient de sa main droite une lance dont il va transpercer le côté droit du Christ. Au dessous du deuxième larron, on aperçoit le centurion à cheval, recueilli et méditatif, témoin de la mort de Jésus et qui semble prendre conscience d'assister aux derniers moments d'un homme qui n'est pas un homme ordinaire. En bas de la croix, qu'elle tient fortement embrassée, se tient Marie-Madeleine ayant à ses pieds son vase de parfums. A gauche, un groupe de saintes femmes entoure la Sainte Vierge soutenue par Saint Jean. Le visage de cette Vierge est admirable. Vers la droite, en bas, deux soldats jouent aux dés la tunique du Sauveur. Entre ces deux scènes, un crâne posé sur un os rappelle la tradition selon laquelle la croix du Sauveur aurait été plantée sur la tombe d'Adam. (à suivre)

Texte communiqué par Mme Harang